



Faire appel au dispositif "Personne Qualifiée"



Vous vous questionnez sur vos droits en lien avec votre accompagnement au sein de l'ESAT du Territoire de Belfort ? Vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ?

Vous pouvez faire appel au dispositif « Personnes qualifiées ».

Quel est le rôle de la personne qualifiée ?

La personne qualifiée a un rôle d'information et d'accompagnement.

Elle peut vous aider à faire valoir vos droits, sans aucun parti pris.

Elle assure un rôle de médiation entre vous et l'établissement que vous fréquentez. Elle veille à maintenir ou à rétablir le dialogue autour de votre projet personnalisé.

Elle peut signaler aux autorités les difficultés rencontrées et rapporter les éventuelles situations de maltraitance.



Qui sont les personnes qualifiées que vous pouvez contacter dans le Territoire de Belfort ?

- **Madame Latifa GILLIOTTE** : Président du Centre de psychologie Gilliotte
Mail : centrepsygilliotte90@gmail.com

- **Monsieur Michel MALIVERNEY** : Membre de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)
Mail : maliverney.michel1@orange.fr

- **Monsieur François LEBEAU** : Président de Sésame autisme
Mail : francois.lebeau@sesameautisme-fc.fr

